



## AVIS PUBLIC

### RÈGLEMENT ENTRÉE EN VIGUEUR

**AVIS** est donné que le conseil municipal, à une séance ordinaire tenue le 15 décembre 2025, adoptait le règlement suivant :

- **Règlement 473-01-2025 amendant le Règlement 473-2025 fixant les taux et les tarifs de la taxation pour l'exercice financier 2025**

Le règlement sera disponible sur le site Internet de la Ville de Saint-Sauveur, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance dans la section « Règlements municipaux ».

**FAIT À SAINT-SAUVEUR**, ce 22 décembre 2025.

Le greffier et directeur du Service juridique, greffe et vie démocratique,

Yan Senneville, M. A., OMA